



Examen d'entrée 2021

Accompagnement au piano

Contenu de l'épreuve de Master CIM

Pas de présélection sur enregistrement vidéo

Admission :

- 1) Interprétation d'un programme libre en lien avec le projet professionnel d'une durée de 15 minutes maximum
- 2) Accompagnement au piano d'une pièce imposée déjà réduite, communiquée par mail une semaine avant la date de l'examen d'admission
- 3) Accompagnements précédés d'une mise en loge de 15 minutes avec piano :
 - Réduction d'un extrait d'œuvre pour chœur
 - Accompagnement d'une œuvre vocale à transposer au demi-ton inférieur ou supérieur, ou au ton inférieur ou supérieur, ou à la tierce inférieure ou supérieure
- 4) Déchiffrage pour piano seul : le jury laissera 5 minutes au candidat pour lire la partition sans piano
- 5) Entretien avec le jury, portant en particulier sur le projet d'études.

Informations sur l'admission

L'admission se fera en présentiel.

- le jury pourra interrompre le candidat au bout de 10 minutes.
- le candidat doit apporter 3 jeux de toutes les partitions qu'il interprétera ; il les donnera au jury au moment de son passage et les récupérera ensuite.
- les solistes vocaux et instrumentaux à accompagner seront exclusivement ceux mis à disposition par l'Académie supérieure de musique de Strasbourg.
- l'accompagnement se fera au piano uniquement, aucun accompagnement au clavecin ou à l'orgue ne sera possible.

Si, à la date de l'examen, un confinement devait être décrété par le gouvernement, l'épreuve d'admission sera reportée.